



Règlement

Art 1 : Description :

Les 11 et 12 Septembre 2021, on vous accueille pour la 1ère édition du Motorsport Historic Legends.
L'épreuve se déroulera conformément au présent règlement.

- 11/09 : Journée Voitures Historique : 4 Montées Chronométrées + Supercars
- 12/09 : Journée Historic Legends : 4 Montées Chronométrés + Supercars

Lieu : La Plagne

Distance : 7 Kilomètres - 41 Virages

*Liaisons retour Start : Vitesse moyenne imposée sous peine de pénalités.

Art 2 : Comité Organisation :

4 Events

303 Résidence Elegie

73210 Landry

4eventsport@gmail.com

Heuzard Geoffrey : 0671141078

Heuzard Alexis: 0688933049

Art 3 : Officiels :

Directeur de Course : Heuzard Geoffrey

Traceurs : Heuzard Geoffrey, Heuzard Alexis

Commissaires : ASA73

Art 4 : Inscriptions - Engagements :

Toute personne désirant participer devra faire parvenir une demande officielle au comité organisateur afin de bénéficier d'une Invitation.

Le nombre d'engagés sera limité à :

- 20 Voitures Historique
- 20 Prototypes

Chaque inscription est nominative et non cessible.

Art 5 : Déroulement de l'épreuve :

VENDREDI 10 SEPTEMBRE :

10h00 – 19h00 :	Accueil des Pilotes et des Voitures «Plagne Bellecôte»
10h00 – 19h00 :	Entrée en PARC FERME – Plagne Bellecôte « HISTORIQUES »
10h00 – 19h00 :	Entrée en PARC FERME – Plagne Bellecôte « MODERNES »
12h00 – 14h00 :	Repas offert
13h00 – 17h00 :	Reconnaissance libre route ouverte
19h00 – 19h30 :	Briefing

SAMEDI 11 SEPTEMBRE:

- 5h00 – 8h00 : Arrivé des spectateurs
- 08h00 : Ouverture Parc Fermé Historique + Moderne
- 08h30 : Fermeture de la route de la Plagne
- 09h00 : 1 ère Descente Historique
- 10h00 : 1 ère Montée Historique
- 11h00 : 2 ème Descente Historique + (Drift Top Gear)
- 11h30 : Ouverture de la route de la Plagne 30'' minutes
- 12h00 : Fermeture de la route de la Plagne
- 12h15 : Show Drift Top Gear 1h15
- 13h45 : 2 ème Montée Historique
- 14h45 : 3 ème Descente Historique
- 15h30 : Ouverture de la route de la Plagne 30'' minutes
- 16h00 : Fermeture de la route de la Plagne
- 16h30 : 3 ème Montée Historique
- 17h30 : 4 ème Descente Historique +(Drift Top Gear)
- 18h30 : 4 ème Montée Historique + Show Drift Top Gear
- 19h30 : Ouverture de la route de la Plagne

DIMANCHE 12 SEPTEMBRE:

- 5h00 – 8h00 : Arrivé des spectateurs
- 08h00 : Ouverture Parc Fermé Historique + Moderne
- 08h30 : Fermeture de la route de la Plagne
- 09h00 : 1 ère Descente Historique
- 10h00 : 1 ère Montée Historique
- 11h00 : 2 ème Descente Historique + (Drift Top Gear)
- 11h30 : Ouverture de la route de la Plagne 30'' minutes
- 12h00 : Fermeture de la route de la Plagne
- 12h15 : Show Drift Top Gear 1h15
- 13h45 : 2 ème Montée Historique
- 14h45 : 3 ème Descente Historique
- 15h30 : Ouverture de la route de la Plagne 30'' minutes
- 16h00 : Fermeture de la route de la Plagne
- 16h30 : 3 ème Montée Historique
- 17h30 : 4 ème Descente Historique +(Drift Top Gear)
- 18h30 : 4 ème Montée Historique + Show Drift Top Gear
- 19h30 : Ouverture de la route de la Plagne



Art 6 : Catégories et Résultats :

Pas de Chronométrage

Art 7: Informations et affichages:

Les informations concernant l'épreuve seront disponibles en plusieurs points.

- Page Facebook de l'évènement
- PC Course – Centre d'informations

Toutes informations relatives au bon déroulement de l'évènement seront communiquées le plus rapidement possible sur ces différentes plateformes d'informations « Changement d'horaire, etc... »

Nous laisserons aux participants le soin de prendre connaissances régulièrement des potentielles évolutions du planning et des informations.

Art 8 : Assurance et Obligations des concurrents :

L'assurance de l'épreuve à été souscrite auprès de la société :
AXA ASSURANCE / FFSA

L'assurance pilote est OBLIGATOIRE.

Les coureurs devront être licenciés FFSA ou présenter un certificat médical d'aptitude.

La licence ou le certificat seront demandés en amont de l'évènement.



Art 9 : Modification du Règlement / Additif / Interprétations :

Le directeur de course est chargé de l'application du règlement et de ses dispositions pendant le déroulement de l'épreuve.

Le directeur de course se réserve le droit de modifier le règlement si besoin.

Toute réclamation sur cette application sera transmise par instruction net du jury.

De même, tout cas non prévu par ledit règlement sera étudié par le jury qui a seul le pouvoir de décision.

Toute éventuelle modification ou disposition supplémentaire seront annoncées par des additifs datés, numérotés qui feront partie intégrante du règlement.

Ces additifs seront affichés aux endroits prévus à cet effet dans les plus bref délais et communiqués aux participants.

Art 10 : Parcours et Balisage :

Le parcours est balisé par des filets, flèches au sol et divers panneaux, bottes de paille.

Les départs seront matérialisés par de grandes Oriflammes et ligne au Sol, cellules de chronométrage et signalisation réglementaire.

Les arrivées seront indiquées par les signalisations réglementaires.

Il est obligatoire de suivre les chemins existants et de respecter le parcours.

Il sera impératif de respecter une vitesse moyenne sur les chemins de liaison afin d'éviter les accidents. (Descente + Accès Parc Fermé)

Le non-respect du parcours ou vitesse excessive en liaisons seront sanctionnés par la disqualification.

Les reconnaissances sont soumises au strict code de la route.

Art 11 : Vérifications Techniques / Équipement :

Les véhicules devront être aux normes de la FFSA.

Des contrôles techniques pourront être effectués à tout moment.

Si l'organisation détecte un véhicule ne correspondant pas aux normes techniques de la fédération, le pilote se verra refuser le départ.

Les dossards ont des emplacements réservés aux partenaires de l'épreuve, et doivent être conservés dans leur configuration originale.

La mauvaise tenue, la modification ou l'absence des supports fournis par l'organisation entraîne des pénalités ou une éventuelle mise hors course. Voir art.10

Il est permis aux concurrents d'appliquer toutes publicités personnelles.

De nombreux commissaires seront placés tout au long du parcours pour constater toutes infractions au règlement.

Leurs rapports donneront au jury le pouvoir de décision quant à l'application de pénalités ou de mises hors course des concurrents.

Art 12 : Pénalités / Sanctions :

- | | |
|---|------------------|
| - Publicité de l'organisation non apposée : | Départ Refusé |
| - Non-respect des tracés lors des épreuves chronométrées : | Pénalités |
| - Pollution et dégradation : | Disqualification |
| - Manque de politesse ou insulte auprès d'un membre du CO : | Disqualification |

Art 13 : Droit d'Images :

Tous concurrents et spectateurs prenant part à l'évènement autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayant droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous les supports y compris les documents promotionnels, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, règlements, ainsi que pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

L'utilisation de drones pourra être effectuée afin de survoler les coureurs pendant les différentes épreuves.

Toute inscription fera office d'acceptation du règlement ci-dessus par les personnes concernées.





Art 14 : Secours :

Les secours seront organisés par une équipe professionnelle spécialement formée aux événements sportifs.

Les informations utiles aux secours seront disponibles :

- PC Course – Centre d’information
- Page Facebook
- Site Internet de l’événement

